

Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,

Parc Georges Spénale,

81370 Saint-Sulpice-La-Pointe

Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II : Objet du marché

Le présent marché a pour objet :

Service de transports scolaires, périscolaires et extrascolaires

Numéro de référence : 2020 – FCS - 03

Codes CPV principaux :

60172000-4	Location d'autobus et d'autocars avec chauffeur
------------	---

Type de marché : services

Le marché n'est pas alloti.

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commandes sans mini et avec un maxi annuel de 20 000€ HT. (Article L2125-1 du Code de la Commande Publique)

Aucune variante n'est autorisée.

La Commune propose une PSE relative à une démarche commerciale proposée par le candidat en contre partie du paiement anticiper des factures (à savoir dans un délai inférieur ou égal à 15 jours à compter du dépôt de la facture sur CHORUS). Cette PSE est facultative, le candidat est libre de proposer une proposition tarifaire et/ou technique.

Section III : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous :

Critères Pondération

1-Prix des prestations (méthode du DQE masqué) 55.0 %

2-Valeur technique de l'offre 45.0 %

2.1- Démarche de l'entreprise en termes de développement durable et de RSE 5.0 %

2.2 Méthodologie proposée (gestion administrative du marché – gestion des commandes – gestion véhicules...) 40%

Section IV : Procédure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Section V : Attribution du marché

Marché n° : 2020- FCS - 03

Date de conclusion du marché : 17/12/2020

Nombre d'offres reçues : 3

Société CHAUCHARD

Adresse : Route de Rodez – 12 240 RIEUPEYROUX

Numéro SIRET : 315 412 577 000 27

Le marché prendra effet à la date de notification du marché et ce pour une durée d'un an.

La date prévisionnelle du démarrage du marché est arrêtée au 01 Janvier 2021.

Le marché pourra être reconduit annuellement dans la limite de 3 fois soit jusqu'au 31 12 2024.

Section VI : Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 04/01/2021